

CFDT – Lettre d'informations

Octobre 2021

*** CE QU'IL FAUT RETENIR ***

- **QVT & Flex-Office** : Quand l'entreprise définit ses propres normes et s'assoit sur le bien-être des salariés
- **Accord de télétravail** : Télétravailler a un coût... pour les salariés
- **Subventions Vacances** : Révision des plafonds à la hausse



Télétravail – Oui, mais à quel prix pour les salariés ?

Dans un contexte énergétique déjà difficile où l'utilisation des outils informatiques professionnels reste à la charge des salariés, il conviendrait maintenant d'y **ajouter le coût de la conformité des habitations**. En effet, du point de vue de la direction, **c'est au salarié de supporter l'intégralité des remises aux normes si nécessaire pour pouvoir télétravailler**.

Le télétravail est donc possible chez Euro-information mais nous, salariés, devons prendre en charge l'entièreté des aménagements de notre poste de travail à domicile.

En conclusion, si vous voulez gagner en qualité de vie au travail, ce n'est vraisemblablement pas vers l'entreprise que vous devrez vous tourner, mais vous en occuper personnellement.

Flex-Office

Malgré des documents contradictoires et peu exploitables fournis par la direction, le cabinet Syndex a remis ses conclusions suite à l'expertise demandée par vos élus.

Les préconisations INRS garantissant une qualité de vie au travail ne sont absolument pas suivies. Mieux que cela, nous avons découvert que les « Normes Groupe » ont vu le jour !! Celles-ci permettent par exemple de positionner deux bureaux à moins d'un mètre d'écart facilitant ainsi les déplacements (ou pas) ou encore de ne mettre à disposition que 8 toilettes pour 120 postes au lieu de 100. Et ce ne sont que deux exemples parmi d'autres.



La direction nous réserve donc une qualité de vie au travail hors du commun, serrés comme des sardines, dans un environnement bruyant et peu propice à la concentration. Même les espaces détente n'en sont plus (chut ! il faut parler de Work Café). C'est là la récompense pour des chiffres jamais atteints encore dans le groupe.

Quand la direction parle d'aménagement dynamique, il faut comprendre que nous, salariés, devons être dynamiques.

N'hésitez pas à contacter vos représentants de proximité et élus **CFDT** pour toute question ou problématique sur ce sujet.

Covid19 – Actualités Euro-Information

La direction souhaite désormais favoriser le retour sur site des personnes vulnérables. Ceci se fera de manière très encadrée, progressive et dans le respect des problématiques de chacun.

Elle a également rappelé les critères de vulnérabilité dictés par le Haut Conseil de la santé publique. Néanmoins, en aucun cas le secret médical ne peut être enfreint. **En l'occurrence, le pass sanitaire n'a toujours pas lieu d'être au sein de l'entreprise.**

Les élus **CFDT** continueront à défendre le respect de votre vie privée même en ces temps de crise.

Projet de Mutualisation des GAB

La **CFDT** a découvert en même temps que vous ce projet structurant pour le futur de nos activités. A ce jour, hormis le communiqué de presse, nous n'avons pas plus d'informations de la part de la direction.

Conscients du fort impact de ce projet au niveau des équipes Euro-Information, nous serons extrêmement vigilants sur ce sujet.

Emploi

Aujourd'hui, notre entreprise, Euro-Information, accueille seulement 1,25% de salariés en situation de handicap alors que la réglementation demande que chaque entreprise en accueille 6%.

Un accord groupe est en cours de négociations sur le sujet, la direction EI nous a fait part d'une réelle volonté de s'investir sur le sujet. Nous verrons ce qui nous sera proposé, sachant qu'à ce jour il n'y a aucun intérêt pour les salariés à se déclarer en situation de handicap, mis à part le fait de se trouver discriminé.

Concernant les recrutements, la politique d'emploi d'Euro-Information n'a pas changé. Néanmoins, malgré le fait que nous soyons les mieux-disants sur le marché, nous n'arrivons pas à garder nos jeunes recrues. Quelle en est la raison ? Les conditions de travail au sein de la *Fintech* du Crédit Mutuel sont-elles réellement si attrayantes ?

Les Promesses de la Direction ou l'Arlésienne façon Euro-Information

Strasbourg et Paris ont bénéficié courant 2020 d'une opération « Vélos électriques à tarif préférentiel ». Cette initiative groupe avait pour but de réaliser un test avant d'être généralisée à une majorité de sites. Force est de constater que les autres sites sont une fois encore délaissés, l'opération de 2020 s'étant finalement limitée à ces seuls deux sites.

Depuis plusieurs mois, la direction s'était engagée à proposer des fauteuils à tarif privilégié pour vous permettre de vous équiper dans le cadre du télétravail. Là encore, nous sommes ravis de voir que rien n'en sort à ce jour. Nous sommes impatients de voir quelle future action viendra compléter cette liste.

Subventions Vacances – Des Nouveautés

La reconstitution des réserves du CSE ayant atteint un niveau acceptable, il a été décidé de **revoir à la hausse les subventions vacances** à compter du 1^{er} janvier 2022. Nous attirons votre attention sur les pièces justificatives à prévoir dans le cadre de vos subventions, tout cela dans le but de faciliter leur traitement.

La  se bat chaque jour pour améliorer votre quotidien !

Vos élus et représentants au CSE EI-EID-EIP

Jean-Yves CROS - Florise BARBARIN - Jérôme LE DÉAUT - Françoise MARZELLIÈRE
Dinh Khôi NGUYEN - Pascaline VEREILLE - Éric BAUDUIN - Agnès SCHWAEDERLÉ
Thierry HUBLET - Aline LEPLAT- Tan Trieu HO - Mondher SOLTANI

Éric ÉTALON - Mickaël LE ROUVILLOIS - Carlos CARVALHO - Isabelle DEBERGH - Philippe LECLERCQ
Hervé ROCHOTTE - Jean-Louis MALYCHA - Benoit MALOT - Marie-Paule PETIT